

BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

Nom : BURTEL

Prénom(s) : Jean Louis Marie Antoine

Sexe : Homme

Date de naissance : 29-04-1793

Lieu de naissance : Guadeloupe, Pointe-à-Pitre

Cote(s) : LH//396/33

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

LÉGION D'HONNEUR

NUMÉRO D'ORDRE
DES MATRICULES:

Nom Burzel

Prénoms Jean Louis Marie Antoine

Qualité
ou
grade Chef de baton C^{dt} la Milice
à la Pointe à Pitre

né le 29 avril 1793

à La Pointe à Pitre (Guadeloupe)

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur

par décret du 7 Janvier 1844 rendu sur le rapport

du Ministre d

pour prendre rang du

N° du départ de la décoration

Idem du brevet

Date du décès 21 mars 1863

396
33



BURTEL Jean Louis Marie Antoine

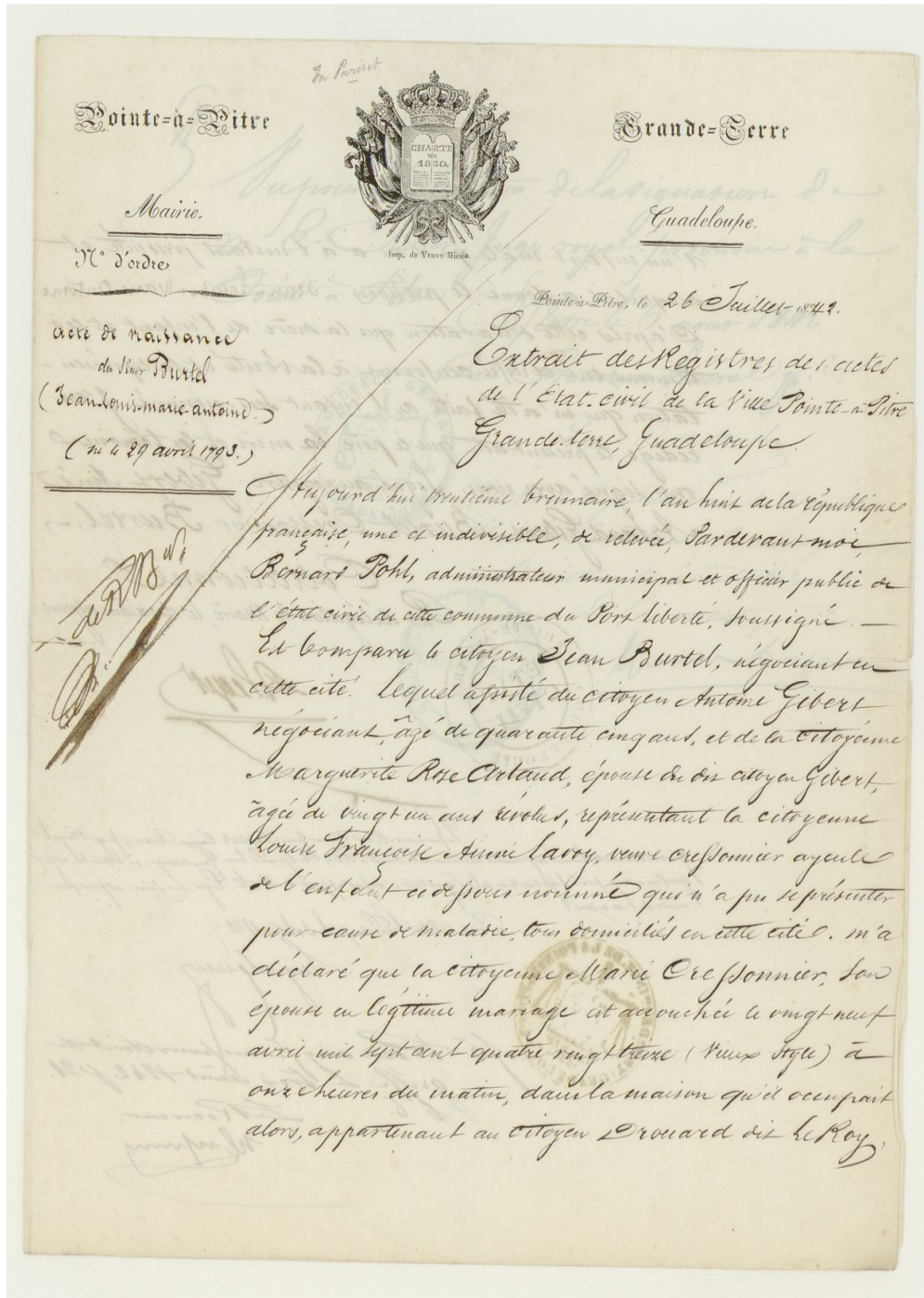
N° de la notice : L0396033

My
 Dossier.
 N° d'Ordre.
 Ancien Numéro.
 Chev. le
 Offic. le
 Comm. le
 G. O. le
 G. C. le
 Mairie.
 M. Burtel Jean Louis Marie Antoine
 né le 29 Avril 1793 à la Pointe à Pitre (Guadeloupe)
 Chef de Bataillon, Comd^{te} des milices à la Pointe à Pitre
 Chevalier de l'Ordre royal de la Légion
 d'honneur, pour prendre rang à dater du 7^{me} Mars 1844.
 Titre signé à Paris, le
 Pièces jointes.
 1 Procès-verbal d'individualité.
 2 Acte de naissance.
 3 Serment.
 4 Brevet.
 5 Etat de services.
 6
 7
 8
 9
 10 Mort le 21 Mars 1853
 1853 7^{me}



BURTEL Jean Louis Marie Antoine

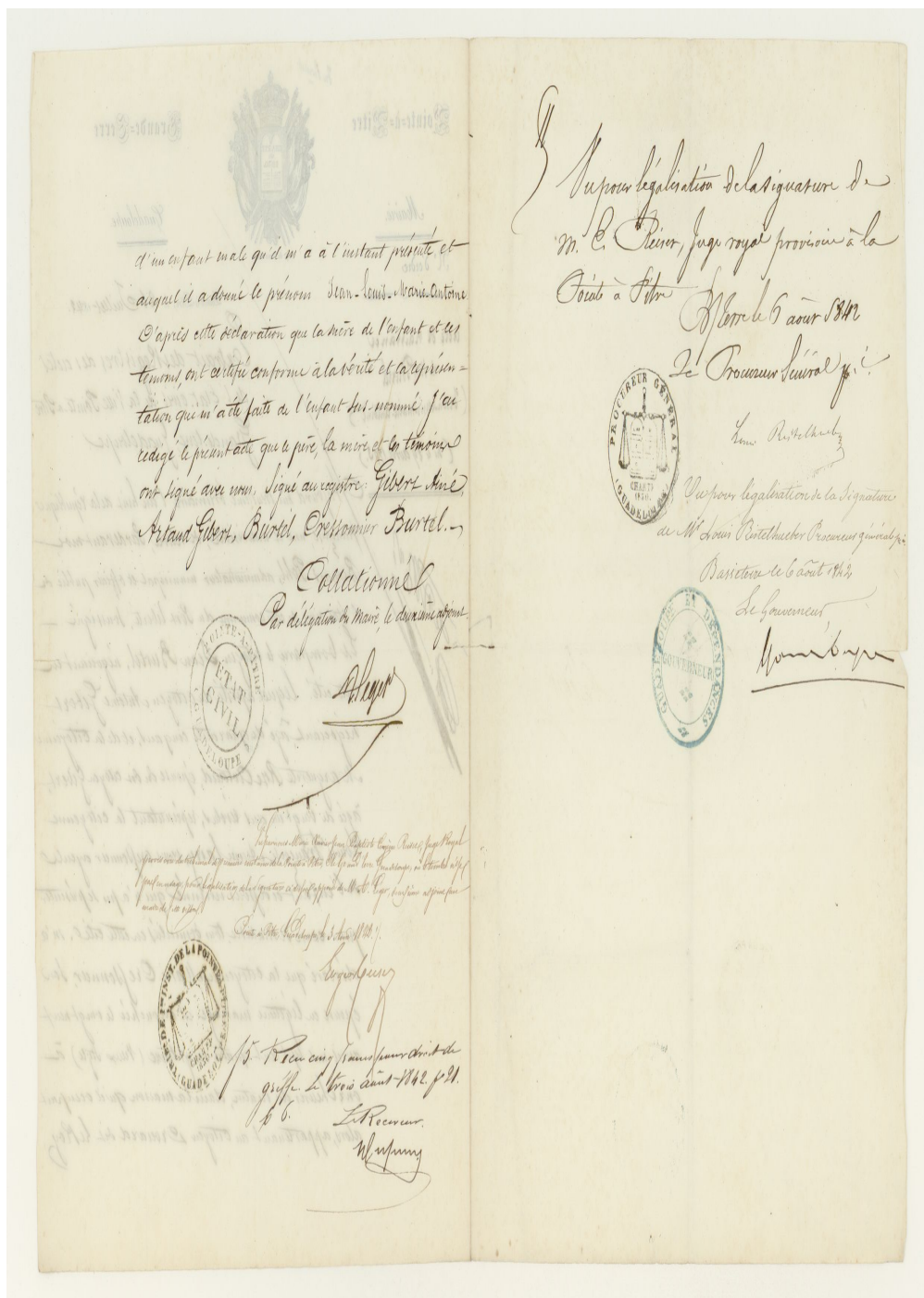
N° de la notice : L0396033





BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033



BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

Grande Chancellerie
de l'Ordre royal
de la
Légion d'honneur.

1^{re} Division.

Militaire.

Année 1844.

N° d'inscription :
18806

Mais essentiel.

Le présent procès-verbal de réception
doit être rempli, signé par le délégué et
par le récipiendaire, et renvoyé au Grand
Chancelier, immédiatement après que la
réception a eu lieu, le nom du nouveau
Chevalier ne devant être porté sur les
registres de l'Ordre qu'après l'accom-
plissement de cette formalité.

Procès-verbal de Réception.
D'un Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.

Le Sept avril Mil huit cent quarante quatre, à l'heure
de la parade, Nous, *Vaslet* (Joseph Athanas) Colonel Commandant
Militaire de la Guadeloupe, délégué par M. le Gouverneur.
En vertu de la lettre du Grand Chancelier de l'Ordre royal de la
Légion d'honneur, en date du Vingt quatre Janvier mil huit
cent quarante quatre, après avoir fait prendre les armes
à la Milice de la Pointe à Pitre, et l'avoir fait ranger en bataille,
nous avons fait placer au centre *Burlet* (Jean Louis
Marie Antoine) Chef de Bataillon Commandant cette Milice,
nommé Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, auquel nous
avons remis son titre de nomination qui nous a été adressé par le Grand
Chancelier.
Nous avons lu à M. *Burlet* (Jean Louis Marie Antoine)
la formule du serment ainsi conçue : « Vous jurez fidélité au Roi des
Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du Royaume. »
Après la lecture de laquelle il a prononcé à haute voix : Je le jure.
Nous lui avons donné l'accolade et lui avons remis, au nom du
Roi, sa décoration de Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur,
en prononçant la formule de réception suivante : « D'après votre serment,
et en vertu des pouvoirs que nous avons reçus, nous vous faisons Chevalier
de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. »
Nous avons, immédiatement après, dressé le présent procès-verbal,
qui a été signé par le récipiendaire et par nous, et nous avons ordonné
que ce procès-verbal serait adressé, sans délai, au Grand Chancelier
de l'Ordre royal de la Légion d'honneur.
Fait et clos à la Pointe à Pitre, les jour, mois et an que dessus.

Signature du Récipiendaire : *Burlet*

Signature du Délégué : *Vaslet*

SCADELLOPE ET DEPENDANT
COMMANDEMENT
MILITAIRE

BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1^{re} DIVISION.

PROCÈS-VERBAL D'INDIVIDUALITÉ

Pour servir à l'inscription des membres de l'ordre royal de la Légion d'honneur sur les registres de l'ordre.

(1) Intendant militaire ou commissaire de la marine.

CEJOURD'HUI Sept avril mil huit cent quarante quatre, par-devant nous de Kuthy-Bellacq, sous (1) commissaire de marine au 2^e classe, chef du service administratif à la Pointe à Pitre, est comparu M. (2) Burtel (Jean Louis Marie Antoine) chef de bataillon commandant les milices, demeurant à la Pointe à Pitre que nous déclarons bien connaître, nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur le (3) 6 sept 1835 mil huit cent quarante quatre.

(2) Mettre les noms et les qualités ou le grade du requérant, et sa demeure.

(3) Mettre la date de la nomination.

Nous certifions qu'il a été (4) exactement désigné sur son certificat de nomination de chevalier, sous les nom et prénoms de (5) Jean Louis Marie Antoine Burtel.

(4) Ajouter le mot exactement ou inexactement, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas identité parfaite entre le certificat de nomination et l'acte de naissance.

(5) Mettre les nom et prénoms comme ils sont écrits sur le certificat de nomination.

ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits sur les registres de l'ordre ainsi qu'il suit :

(6) Nom : Burtel,

(6) Écrire les nom et prénoms très-lisiblement.

(6) Prénoms : Jean Louis Marie Antoine.

A l'appui du présent procès-verbal ont été produits :

(7) Mettre le numéro du certificat de nomination, qui doit rester entre les mains du nouveau chevalier.

1° Le certificat de nomination de chevalier, portant le n° (7) 18806, lequel, après vérification faite par nous, a été rendu au nouveau chevalier;

2° L'acte de naissance;

3° L'état des services;

(8) Mettre le nombre de pièces. Elles doivent être envoyées à la grande chancellerie avec le présent procès-verbal.

Ces (8) deux dernières pièces, paraphées par nous, sont ci-annexées.

(9) Il est très-important, dans le cas où il y aurait des différences trop grandes dans la désignation des nom et prénoms, entre le certificat de nomination, l'acte de naissance et l'état des services, que M. le certificateur expose tel acte ou document qui indique les circonstances qui ont donné lieu à ces erreurs, et mette l'administration à même de reconnaître l'identité sans difficulté. Dans ce cas le procès-verbal sera terminé par une explication sommaire de ces circonstances, que l'acte ici produit servirait à justifier.

(9)

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent, qu'il a signé avec nous.

Fait à la Pointe à Pitre le 7 Avril 1844.

Signature du requérant : Burtel

Signature du certificateur : de Kuthy-Bellacq

BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

QUARTIER **MILICES DE LA GUADELOUPE**
de la Grande Terre Guadeloupe

DIVISION
d'Urbanisme

ÉTAT DES SERVICES.
 De M. *Burteil, Jean Louis Marie Antoine, Chef de Bataillon*
né à Saint-Pierre département de la Guadeloupe
le 29 Avril 1798

RÉSULTAT.

DURÉE EFFECTIVE des SERVICES ET CAMPAGNES.			DÉCOMPTÉ des SERVICES.		
Ans.	Mois.	Jours.	Ans.	Mois.	Jours.
SERVICES EFFECTIFS. { Comme Soldat ou Sous-Officier.			3	8	5
{ Comme Officier.			25	4	23
TOTAL			29	"	28
CAMPAGNES.					
EN TEMPS DE GUERRE. { Comme Soldat ou Sous-Officier.			1	"	"
{ Comme Officier.					
EN TEMPS DE PAIX AUX COLONIES. { Comme Officier de la ligne.					
TOTAL.			1	"	"
TOTAL GÉNÉRAL DES SERVICES.			30	"	28

BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

DÉSIGNATION DES GRADES, EMPLOIS et Dénominations diverses.	DÉSIGNATION DES CORPS dans lesquels ils ont servi.	DATE à laquelle il a été nommé dans le grade ou emploi.	DURÉE DES SERVICES en ans, mois, jours.	AUTORITÉ de laquelle il a été nommé.	CAMPAGNES				ACTIONS D'ÉLAT ET RÉUSSITES.	INDICATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES. ATTENTION DE LIRE DATES ET QUALITÉS DES SIGNATAIRES.
					1800	1805	1810	1815		
Enseigne	1 ^{er} Régiment de Mousquetaires à cheval	1814	2	8	1800	1805	1810	1815		
Second Lieutenant	Régiment de Mousquetaires à cheval	1814	3	12	1800	1805	1810	1815		Brevet de M. le C ^{te} de Carondeau, 1814, du 5 Mars 1815
Lieutenant	Idem	1814	6	7	1800	1805	1810	1815		Brevet du même, du 21 Janvier 1815
Capitaine	Idem	1814	11	3	1800	1805	1810	1815		Brevet de M. le C ^{te} de Carondeau, 1814, du 21 Janvier 1815
Major	Idem	1814	2	12	1800	1805	1810	1815		Brevet de M. le C ^{te} de Carondeau, 1814, du 21 Janvier 1815
Chef de Datalion	Idem	1814	3	22	1800	1805	1810	1815		Brevet du même, du 10 Octobre 1815
Chancelier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur	Idem	1814								Lettre d'Ordonnance de M. le Ministre de la Guerre, du 12 Janvier 1815
TOTAL DES SERVICES EFFECTIFS			30	33						

N° de la notice : L0396033



BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.
DIVISION ADMINISTRATIVE.
1^{er} BUREAU.

RECONSTITUTION DES MATRICULES
DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE ET D'ORDRES ÉTRANGERS.

(1) La Légion d'honneur, la Médaille militaire, ou des Ordres étrangers. *ÉTAT des Renseignements extraits de pièces authentiques et destinés à l'inscription du Titulaire sur les nouvelles Matricules de⁽¹⁾*

NOM, PRÉNOMS et domicile.	Burteil Jean Louis Marie Antoine		
DATE et lieu de naissance.	né à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le 29 Avril 1793		
DATES des nominations successives dans la Légion d'honneur.	Chevalier, le 7 Janvier 1844 Officier, le 18 Commandeur, le 18 Grand Officier, le 18 Grand-Croix, le 18	1844 18 18 18 18	QUALITÉ OU GRADES à chaque nomination. Chef de bataillon, Commandant la Milice de la Pointe-à-Pitre
DATE de la concession de la Médaille militaire.	Décret du Grade		
ORDRES ÉTRANGERS.	DÉSIGNATION DES ORDRES.	GRADES CONFÉRÉS.	DATES DES AUTORISATIONS.
OBSERVATIONS. DÉCÈS.	Died à la Pointe-à-Pitre le 21 Mars 1873.		

CERTIFIÉ le présent état conforme aux pièces produites, vues et rendues.
A la Pointe-à-Pitre le 21 Mars 1873.
Le Maire,
M. de la Haye

Vu pour être transmis à la Légion d'honneur et pour légalisation, de la signature de
M. M. de la Haye maire
de la commune de la Pointe-à-Pitre
A la Basse-Terre, le 29 Mars 1873.
Le Directeur de l'Intérieur,
M. de la Haye

Guadeloupe - Pointe-à-Pitre



BURTEL Jean Louis Marie Antoine

N° de la notice : L0396033

